

CRITERIUM FEDERAL

NATIONALE 2 - ZONE 5



Additif aux règlements sportifs fédéraux sur le Critérium Fédéral National 2

1. Organisation sportive

L'échelon National 2 Zone 5 organisera 10 tableaux pour cette compétition.

- | | |
|---|---|
| - tableau SM - Seniors messieurs : sans condition d'âge | - tableau SD - Seniors dames : sans condition d'âge |
| - tableau JG – Juniors garçons : joueurs de - de 19 ans | - tableau JF – Juniors filles : joueuses de - de 19 ans |
| - tableau CG – Cadets : joueurs de - de 15 ans | - tableau CF – Cadettes : joueuses de - de 15 ans |
| - tableau MG – Minimes garçons : joueurs de - de 13 ans | - tableau MF – Minimes filles : joueuses de - de 13 ans |
| - tableau BG – Benjamins : joueurs de - de 11 ans | - tableau BF – Benjamines : joueuses de - de 11 ans |

2. Déroulement sportif

Les tableaux SM, JG, CG, MG, SD, JF, CF, MF seront composés de 16 participants, la formule de la compétition est celle figurant à l'annexe 2 choix D2 avec classement intégral de 1 à 16.

Les tableaux BG et BF seront composés de 12 participants, la formule de la compétition est celle figurant à l'annexe 2 choix F avec classement intégral de 1 à 12.

Pour le 1er tour les joueurs sont placés dans les poules suivant le système du serpent modifié (tirage par blocs) à partir du dernier classement officiel diffusé.

Pour les autres tours les joueurs sont placés dans les poules suivant le système du serpent modifié (tirage par blocs) selon les résultats du tour précédent (places).

Si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

3. Montées et descentes

****Montées en N1 :***

A l'issue de chacun des trois premiers tours de l'échelon national 2, en messieurs et en dames, :

- le 1er du tableau Seniors accède obligatoirement à la nationale 1 ;
- les 1er des tableaux Juniors et Cadets accèdent à la nationale 1 ou peuvent, s'ils le désirent, ne pas accéder à la nationale 1, mais dans ce cas ils disputent en nationale 2 le tableau d'âge immédiatement supérieur ;
- les 1er des tableaux minimes et benjamins accèdent au tableau d'âge immédiatement supérieur en nationale 2.

****Montées des Ligues***

A l'issue des trois premiers tours et dans chacun des 10 tableaux, les trois premiers de l'échelon régional de la Ligue du Grand Est et les deux premiers de l'échelon régional de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté accèdent à la N2.

****Descentes***

Les descentes en régionale 1 ou dans un tableau de catégorie d'âge inférieure sont fonction des montées de régionale 1 et des descentes des tableaux de catégorie d'âge supérieure.

4. Constitution de la division pour le premier tour de la saison

Les tableaux SM et SD seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau Seniors de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau Seniors de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau JG (ou JF) de nationale 2 s'il n'est pas en N1.
- ✚ Puis les joueurs seniors non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie Seniors.
- ✚ Complétés à 16 par des seniors selon le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux JG et JF seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau JG (ou JF) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau JG (ou JF) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau CG (ou CF) de nationale 2 s'il n'est pas en N1.
- ✚ Puis les joueurs juniors non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie Juniors.
- ✚ Complétés à 16 par des juniors selon le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux CG et CF seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau CG (ou CF) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau CG (ou CF) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau MG (ou MF) de nationale 2.
- ✚ Puis les joueurs non retenus en N1 et ayant des points A marqués dans la catégorie Cadets.
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux MG et MF seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau MG (ou MF) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau MG (ou MF) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Le vainqueur du dernier tour du tableau BG (ou BF) de nationale 2.
- ✚ Complétés à 16 par le classement aux points du critérium fédéral.

Les tableaux BG et BF seront constitués à partir des résultats de la saison précédente et de la manière suivante :

- ✚ Les trois premiers du dernier tour du tableau BG (ou BF) de régionale 1 de la Ligue du Grand Est et les deux premiers du dernier tour du tableau BG (ou BF) de régionale 1 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté s'ils restent dans cette catégorie.
- ✚ Les demi-finalistes des championnats de France Benjamins de la saison précédente.
- ✚ Les joueurs désignés par les coordonnateurs ETR de la Ligue du Grand Est et de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté.
- ✚ Complétés à 12 par le classement aux points du critérium fédéral.

5. Première participation ou reprise d'activité

Les joueurs qui s'engagent avant le 21 septembre sont placés suivant les dispositions ci-dessous. Ils sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre ne peut excéder 2 par tableaux.

L'intégration de ces participants se fera dans l'ordre des points classement. (1^{er} juillet de la saison).

6. Forfait et abandons

a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour de Nationale 2, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le secrétariat de la Zone pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement.

En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 point pour le tour considéré.

b) Pour un 1^{er} forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive fédérale, le joueur peut être maintenu dans la division ; les demandes motivées sont à faire directement auprès de la Commission Sportive Fédérale.

Pour les autres 1^{ers} forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 1^{er} forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison.

Pour un 2^{ème} forfait, si le 1^{er} forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve.

c) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent automatiquement par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.

d) Tout joueur exclu du Critérium Fédéral ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du Critérium Fédéral.

7. Remplacements

La date limite des remplacements suite aux désistements est fixée au mercredi midi précédent l'épreuve. Ces remplacements et incorporations de nouveaux qualifiés sont alors obligatoires et ne peuvent être refusés.